



15ème législature

Question N° : 15541	De M. Ian Boucard (Les Républicains - Territoire de Belfort)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Place du Président serbe aux commémorations de l'Armistice	Analyse > Place du Président serbe aux commémorations de l'Armistice.
Question publiée au JO le : 25/12/2018 Réponse publiée au JO le : 05/02/2019 page : 1144		

Texte de la question

M. Ian Boucard appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la place réservée au président de la République de Serbie lors de la commémoration du 100ème anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale. En effet, le président serbe s'est vu attribuer lors de ces commémorations une place hors de la tribune officielle réservée aux chefs d'État, et ce, malgré le rôle crucial que ce pays a tenu durant la Grande Guerre. De fait, ce pays allié a vu 1,2 millions de ses enfants perdre la vie, soit près d'un tiers de sa population totale. C'est également ce pays qui, aux côtés de nos poilus, a remporté de nombreuses batailles cruciales sur le front d'Orient permettant la victoire finale. Par ailleurs, l'État serbe a toujours honoré notre peuple et notre nation comme en témoigne le monument érigé à Belgrade en reconnaissance à la France sur lequel est gravé « Nous aimons la France comme elle nous a aimés 1914-1919 ». Un édifice faisant référence aux valeurs universelles de la Révolution française que sont la liberté, la démocratie et la paix. C'est d'ailleurs pour faire triompher ces valeurs que le peuple serbe a combattu à nos côtés durant la Première Guerre mondiale. Accorder une place à son chef d'état dans la tribune d'honneur semblait, à ce titre, plus que légitime. En tout état de cause, la place réservée au président serbe illustre la méconnaissance de l'histoire commune qu'entretiennent nos deux pays et met à mal nos relations avec ce peuple très marqué par la place réservée à son président. C'est pourquoi, il lui demande ce que le Président de la République compte faire pour honorer toutes les victimes serbes de la Première Guerre mondiale et ainsi rattraper cette faute d'organisation.

Texte de la réponse

Au cours de l'année 2018, qui a marqué le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale et de la fraternité d'armes entre la France et la Serbie, les autorités françaises ont rendu hommage, à plusieurs reprises, au combat du peuple serbe aux côtés des Alliés, et notamment de la France, sur le Front d'Orient, trop souvent méconnu, alors qu'il a été essentiel pour mettre fin à ce conflit dévastateur. La secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées s'est ainsi rendue à Belgrade, le 1er novembre dernier, pour marquer le centenaire de la libération de la capitale serbe par l'armée franco-serbe conduite par le prince régent Alexandre 1er de Serbie et le général Franchet d'Espèrey. Le Président de la République, dans une lettre adressée au président Vucic, l'a remercié personnellement de sa présence à Paris, le 11 novembre dernier, pour commémorer le centenaire de l'Armistice de 1918, et il a rendu hommage à la Serbie pour les immenses sacrifices consentis par ses soldats et son peuple pendant la Première Guerre mondiale. La France, comme la grande majorité de ses partenaires européens, a reconnu l'indépendance du Kosovo il y a dix ans. La France soutient la médiation assurée par la Haute représentante de l'Union européenne,



Mme Mogherini, pour parvenir à un règlement du différend entre la Serbie et le Kosovo. Elle forme le vœu que le dialogue entre Belgrade et Pristina reprenne dans les meilleurs délais et que des discussions approfondies sur tous les sujets contentieux conduisent à un accord global et définitif entre les deux pays.